

**CIBOX CONFIRME SES INTENTIONS STRATEGIQUES SUR LE MARCHE DE LA  
MOBILITE ELECTRIQUE  
DISCUSSIONS EN VUE DE CREER UN PARTENARIAT AVEC LA SOCIETE CXM,  
FABRICANT ET FOURNISSEUR DE CIBOX  
CONSTITUTION D'UN ACTIONNARIAT STABLE AUTOUR D'UN NOUVEAU PACTE  
D'ACTIONNAIRES**

En 2017, CIBOX a renforcé ses positions sur ses marchés stratégiques que sont la mobilité et le stockage informatique grand public et a lancé son redéploiement afin de s'y positionner de façon plus ambitieuse et plus durable.

### **Stratégie pour 2018**

Pour 2018, l'entreprise confirme donc ses orientations stratégiques en matière de marchés et sur ces deux pôles que sont :

- le **Stockage** où la société cherchera à renforcer son activité au travers des référencements « permanents » et autour de la marque CIBOX. La sortie de cette gamme est prévue pour le 2<sup>ème</sup> trimestre 2018 ;
- la **Mobilité Électrique** qui sera l'**axe de croissance majeur** pour 2018.

En 2018, et afin de se positionner comme un acteur important sur la **Mobilité Électrique** (Personal Light Electrical Véhicules), CIBOX déploiera un plan d'action en France, comme à l'international, autour :

- d'une gamme de produits de loisirs : gyropodes et skateboard électriques ;
- des produits de mobilité et de déplacements alternatifs ou complémentaires à la voiture, bus, train, métro : gyroroues et trottinettes électriques.

### **Projet de partenariat avec la société CXM**

Par ailleurs, une lettre d'intention a été conclue entre CIBOX et la société chinoise CXM, fabricant et fournisseur de CIBOX pour les produits de mobilité électrique. CXM est une société innovante, combinant conception, R & D, production, marketing et ventes, et détenant plus de 70 brevets, de certifications nationales et internationales, la société CXM est reconnue comme l'un des grands acteurs de cette industrie en Chine. Cette lettre d'intention prévoit la signature d'un accord de partenariat, actuellement en cours de négociation.

Elle prévoit également la conclusion d'un autre accord permettant une prise de participation de CIBOX dans CXM à hauteur d'environ 9,8%, rémunérée en action CIBOX (à hauteur de 3% sur la base de la valorisation des deux sociétés). Les modalités de cette opération, soumise à l'accord du conseil d'administration, restent à fixer.

Ces deux projets d'accords, dont les modalités définitives dès qu'elles seront arrêtées seront soumises à l'approbation du conseil d'administration, permettraient aux deux entités :

- de maîtriser l'analyse marché, la conception, le développement des produits, la fabrication, la commercialisation, le marketing et les services liés à ces produits ;
- d'être présents sur les territoires suivants : Europe et Afrique (dont CIBOX aura la responsabilité), Asie (avec un focus spécifique développé par CXM en Chine), Amérique du Nord et du Sud.

La lettre d'intention prévoit un délai se terminant, sauf prorogation expresse, le 31 mars 2018, pour que ces négociations aboutissent à la signature d'accords définitifs dans des termes et conditions substantiellement conformes à ceux déjà définis dans les projets en discussion. Le conseil d'administration du 15 décembre 2017 a donné son accord, sur ces bases, à la poursuite des discussions avec CXM.

### **Lancement d'une nouvelle marque et de nouveaux produits**

Une nouvelle marque sera lancée en 2018 avec le lancement de nouveaux produits.

### **Constitution d'un actionariat stable autour d'un pacte d'actionnaires**

Enfin, afin d'organiser leurs rapports au sein de la Société, de renforcer leurs liens et d'établir notamment des principes clairs de gouvernance dans le respect de l'indépendance du conseil d'administration, Monsieur Ming Lun Sung, Président-Directeur général de CIBOX, Monsieur Paul Georges Lèbre, Directeur général adjoint et Monsieur Laurent Balian ont conclu un pacte d'actionnaires constitutif entre eux d'une action de concert au sens de l'article L. 233-10, I du code de commerce. Cet accord, qui porte sur 17,24% du capital et 17,24% des droits de vote de la Société, a pour objectif de permettre à l'entreprise de déployer son plan de développement de façon soutenue et sereine.

Les prochains rendez-vous :

- 16 janvier 2018 : publication du chiffre d'affaires 2017
- 23 janvier 2018 : Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire à 10h

\*\*\*\*\*

*Cotation : Eurolist Compartiment C d'Euronext Paris Code ISIN : FR 0000054322 - CIB*

---

*Chantal Tibaut*

*Relation Investisseurs* [c.tibaut@ciboxcorp.com](mailto:c.tibaut@ciboxcorp.com)

*01.46.70.18.34*